

La sécurité que nous cherchons à obtenir dans ce domaine repose évidemment sur l'intervention internationale, l'intervention collective internationale sur le front le plus vaste possible.

A l'appui de cet important principe, il a cité un article récent du Secrétaire d'État des États-Unis, paru dans *Foreign Affairs*. M. Dulles y déclare que, du fait qu'aucun pays ne peut, à lui seul, établir une puissance défensive ayant l'ampleur voulue pour assurer sa sécurité, « la pierre angulaire de la sécurité des pays libres doit résider dans un système collectif de défense ». « Sans la collaboration de nos alliés, écrivait M. Dulles, nous ne serions même pas en mesure de faire subir des représailles massives aux industries de guerre d'un pays agresseur. » En conclusion, M. Dulles écrivait: « La sécurité du monde libre repose donc sur les progrès de la sécurité collective et sur la puissance de la communauté plutôt que sur les possibilités purement nationales ».

Tout en reconnaissant que la base la plus large sur laquelle puisse reposer la puissance collective est l'Organisation même des Nations Unies, M. Pearson a signalé que l'universalité même de cette organisation en a rendu la valeur préventive moins grande qu'elle devrait l'être. C'est pourtant un instrument qui s'est révélé efficace en Corée et qui pourrait le devenir encore plus si l'on donnait suite à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies dite « de l'union pour le maintien de la paix ». Étant donné que les Nations Unies ne sont pas présentement un instrument bien efficace de puissance collective nous nous sommes repliés, a dit le Ministre, sur la formule de défense collective régionale que représente l'OTAN. Cette forme de sécurité, affirme-t-il, se fonde sur un double concept:

En premier lieu, sur l'importance de la défense locale et, en second lieu, sur l'importance de la riposte, surtout par voie des airs, sur les centres nerveux de l'ennemi, au moyen de bases qui peuvent être très éloignées du point d'atta-

Ainsi, si le concept de défense locale est important, il doit être complété par le second concept, celui des représailles. La sécurité continentale, a ajouté M. Pearson, est donc une illusion, car il ne peut y avoir de sécurité continentale sans sécurité collective. Et il ne peut y avoir de sécurité collective sans dispositions collectives en vue d'une action collective, laquelle exige des consultations étroites et continues.

Discours de M. Dulles

M. Pearson a cité ensuite le discours du 12 janvier 1954 de M. Dulles, au cours duquel le Secrétaire d'État des États-Unis a déclaré, à propos de la politique de préparation militaire de son pays, que la décision fondamentale consistait à compter avant tout sur « une grande capacité à riposter, et cela instantanément, par les moyens et aux endroits de notre choix ». Dans un discours antérieur prononcé à Washington, a rappelé M. Pearson, il avait mentionné en épingle trois expressions qui lui semblaient présenter une importance particulière: « instantanément », « moyens », « de notre choix ». M. Dulles avait reconnu avec lui que ces mots étaient effectivement des mots clefs, mais que le mot le plus important était celui de « capacité ». M. Pearson acceptait cette observation, voyant dans le mot « capacité » non seulement une capacité militaire mais encore une capacité politique; il a exprimé l'avis que les explications données après le discours de M. Dulles avaient dissipé certaines appréhensions non fondées. Le mot « instantanément » s'applique à une attaque directe contre le territoire propre du pays intéressé; le mot « moyens » ne s'applique pas